CODE DE DEONTOLOGIE à retourner à Michèle Freud Formations

Demeurant à
Déclare avoir pris connaissance du Code de Déontologie de l'École de Sophrologie « Michèle Freud Formation » et m'engage :
– à exercer la sophrologie <u>dans les limites strictes de mes compétences</u> ,
– à ne pas m'installer en tant que sophrologue avant d'avoir soutenu le mémoire de fins d'études
 à transmettre mon savoir dans le respect de l'éthique dispensée tout au long de la formation (respect de l'autre, non-jugement et absence de pouvoir,
– à ne pas diffuser ou copier pour un usage personnel ou professionnel les cours qui m'ont été remis (tout prêt, location, vente à usage privé ou public, sous toute forme que ce soit, étant strictement interdit par la loi du 11 mars 1957), sauf autorisation expresse de l'École,
 à ne pas utiliser le mémoire de fin d'études pour diffusion ou à des fins commerciales, sans l'accord de l'équipe pédagogique,
 à avoir pris connaissance du Code de déontologie (reproduit ci-dessus) de la Société française de sophrologie à laquelle l'École de Sophrologie Michèle Freud Formations est affiliée et déclare y adhérer en totalité.
Fait à, le Signature à faire précéder de la mention <u>Lu et Approuvé</u>